

Présents :

Enseignants : Mme Giraud, M. Lachal, Mme Armand, Mme Pires De Sa, Mme Brisset

Parents : Mme Créton Coline, Mme Bellionnet Laëtitia, Mme Lacarelle Elodie, M. Burnichon Rémy, M. Chetail Matthieu, M. Vermorel Christophe

Mairies : M. Chanut, Mme Corre, Mme Jonon, Mme Bonnetain pour la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf, Mme Bresson pour la mairie de Tancon

Excusés : M. Carrot (Inspecteur de l'éducation nationale), M. Juan, Mme Brisset et Mme Renaux (enseignants), Mme Bailly (maîtresse RASED), Mme Nicolas et M. Level (parents d'élèves), Mme Bonnetain (mairie de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf)

Présidente de séance : Mme Giraud Secrétaire de séance : Mme Pires De Sa

RESULTAT DES ELECTIONS

82 votants sur 121 inscrits; 6 bulletins nuls ; Taux de participation : 63%

Titulaires : Mme Créton Coline, Mme Nicolas Juliette, M. Burnichon Rémy, M. Chetail Matthieu

Suppléants : Mme Bellionnet Laëtitia, Mme Lacarelle Elodie, M. Level Kévin, M. Vermorel Christophe

Remerciements aux parents candidats qui sont venus faire la mise sous enveloppe et aux parents qui ont participé au dépouillement

Remerciements aux parents qui s'étaient portés candidats et qui ont bien voulu se retirer afin de ne pas constituer 2 listes : Mme Troncy Déborah et Mme Beauchamp Ludivine

ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Membres : directrice, adjoints, représentants des municipalités, le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale : Mme Tarje), l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Charolles: M. Carrot Sébastien), les membres du RASED (Mme Bailly Mathilde), les représentants de parents d'élèves (titulaire : droit de vote, suppléant : non)

+ toute personne concernée par un point à l'ordre du jour

Rappel : le conseil n'est pas une séance ouverte au public

Fréquence : 3 par an + sur demande des directeurs, du maire ou de la moitié des membres

Rôle : Voter le règlement intérieur lors 1^{er} conseil d'école

Consulter les personnes présentes pour qu'elles donnent leur avis et faire des suggestions sur les points qui sont à l'ordre du jour sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école

VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Lecture du règlement intérieur dont 3 points ont été modifiés par rapport à celui de l'année dernière :

Article 3 : Toute sortie scolaire est obligatoire du moment qu'elle a lieu pendant le temps scolaire même si le temps méridien est compris dans cette sortie.

Article 4 : Un enseignant est présent au portail pour les accueillir.

Article 6 : Les adultes de l'école dispensent les premiers soins en cas de blessure d'un enfant.

Si l'état de l'enfant est jugé préoccupant, le Samu-Centre 15 sera contacté afin d'avoir recours à un médecin urgentiste. Les parents de l'enfant seront ensuite prévenus de cette démarche.

A la lecture de l'article 8, Mme Giraud précise que le retour des mots signés dans le cahier de liaison est parfois laborieux. Les parents suggèrent de faire un rappel à ce sujet.

Après lecture, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité à 19h30.

BILAN SUR LA RENTREE 2023

Total : 86 élèves (61 familles) répartis comme ceci : 21 en CM1-CM2 (11+10) / 20 en CP-CE1-CE2 (6+6+8) / 21 en GS-CP (17+4) / 24 en TPS-PS-MS (4+9+11)

2 enfants de TPS viennent d'intégrer l'école à cette reprise. 1 élève de CP a quitté l'école suite à un déménagement.

Les CP sont cette année répartis en 2 classes. Cette décision a été prise après plusieurs conseils de maîtres lors desquels plusieurs répartitions ont été abordées afin d'énoncer les points positifs et les points négatifs des différentes propositions. L'appui de l'inspectrice de l'éducation nationale de l'année dernière (Mme Lemesre) a également été pris afin qu'elle valide cette répartition.

Pour palier la section du groupe des CP en 2, divers aménagements ont été mis en place : les CP peuvent faire leur récréation dans l'une ou l'autre cour, ils mangent ensemble à la cantine.

Les projets sont communs aux 2 classes dans lesquelles il y a des CP : rencontres sportives, films d'Ecole et Cinéma, sorties et voyages scolaires...

Mme Giraud rappelle que 2 ATSEM (Anne-Marie Chetail et Katia Noblet) sont présentes en maternelle les matins et 1 les après-midis. Ce rythme-là convient tout à fait à l'école et leur présence est indispensable au bon déroulement des journées.

1 AESH est également présente dans l'école puisque 1 enfant a une notification individuelle.

La campagne de prévisions d'effectifs pour l'année scolaire prochaine est terminée et les données envoyées sont les suivantes : prévisions de 88 élèves.

Pour la rentrée 2024, 1 élève de Tancon réintégrera son village en GS, 10 CM2 partiront au collège mais on peut envisager 12 nouvelles inscriptions (8 enfants nés en 2021 et 4 en 2022), ce qui porterait l'effectif de la rentrée 2024 à 88 élèves.

Ces effectifs sont corrects et nous laissent envisager un avenir serein pour le maintien des 4 classes.

M. Chanut informe que les mairies ont reçu une invitation de la DASEN pour évoquer la carte scolaire de l'année prochaine. Cette réunion se tiendra en décembre à Digoïn.

ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU PROJET D'ECOLE

La priorité essentielle d'un projet d'école est l'amélioration des résultats de tous les élèves.

Le thème du projet d'école qui est arrivé à son terme portait sur la communication.

Il a permis la mise en place d'actions qui perdurent encore : l'étoffement des livres de la BCD, la mise en place de rencontres sportives, de sorties et voyages scolaires, le travail de relaxation, le blog de l'école pour lequel Mme Giraud invite les parents à la consulter régulièrement.

Un nouveau projet d'école a été rédigé pour cette rentrée 2023.

Un projet d'école consiste à mettre en place des actions sur 4 ans afin d'atteindre les objectifs énoncés. Cette année, différents points dans les différents domaines du projet d'école seront travaillés.

Domaine 1 : Apprentissages et parcours des élèves, enseignement

Une programmation des compétences informatiques sera établie au trimestre 3 pour l'école, avec l'aide de Carine Salvado, ERUN de la circonscription de Charolles.

Domaine 2 : Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire

Un travail autour de la gestion des conflits est actuellement en cours et aboutira à la réalisation d'affiches signifiant la marche à suivre pour résoudre un conflit. Ces affiches seront à disposition des élèves à différents endroits de l'école.

Domaine 3 : Acteurs, stratégies et fonctionnement de l'école

Lors de chaque conseil de maîtres, les problématiques de chacun sont exposées.

Domaine 4 : Environnement partenarial et institutionnel

Une réflexion autour d'un cahier culturel sera engagée au mois de mars avec l'appui de Sylvie Mourier, conseillère pédagogique départementale en arts plastiques au 2ème trimestre.

La semaine des parents devrait être mise en place du 22 au 26 janvier : les parents volontaires pourraient coanimer des ateliers avec les enseignants. Un mot sera prochainement distribué et l'organisation sera à définir selon les retours des parents.

PROJETS DES CLASSES

- Mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Exercice d'évacuation incendie effectué le 26 septembre : évacuation des locaux en 1 min 40, exercice très satisfaisant.

Un électricien sera contacté afin de relier l'alarme du bâtiment de l'élémentaire à celle du bâtiment maternelle. Le détecteur de fumée dysfonctionne en maternelle, la mairie va se charger d'en remettre un fonctionnel.

L'exercice « attentat-intrusion » de confinement va être réalisé d'ici la fin du mois. Les enfants resteront un petit moment confinés : 10 min en salle de sieste pour les maternelles et 15 min dans les toilettes pour les élémentaires. Ils devront rester calmes et silencieux.

2 autres exercices d'évacuation incendie seront réalisés dans l'année, ainsi qu'un exercice « attentat-intrusion » de fuite.

Suite à une proposition de l'inspection, l'école s'est positionnée pour une réécriture du PPMS. La mairie devrait être contactée à ce sujet afin d'être associée à l'écriture du PPMS.

- APQ : Activités Physiques Quotidiennes : les APQ sont obligatoires à raison de 30 minutes par jour. A l'école « La petite trousse », quelques temps de pause actifs sont mis en place dans certaines classes. Les enfants montent et descendent chaque jour de nombreux escaliers et une multitude de matériel les incitant à bouger est à leur disposition lors des récréations. Les achats de Noël iront d'ailleurs compléter ce matériel afin que les enfants soient bien actifs durant ces temps.

Le thème de cette année est « Bougeons avec la petite trousse ».

Divers projets voient le jour autour de ce thème.

- Anniversaires : ils sont fêtés en commun chaque mois. Le planning a été donné en début d'année. Un hymne national est écouté chaque mois à cette occasion suite au vote des enfants parmi 5 proposés.

- 5 décroisements annuels (1 par période) autour du thème de l'année.

Pour chaque décroisement, 1 après-midi est banalisé. 4 ateliers sont proposés. Les enfants s'inscrivent dans l'atelier qu'ils veulent et travaillent de 13h30 à 15h30 tous ensemble, de la MS au CM2. Le lendemain, chaque groupe présente son travail aux autres groupes.

Pour la 1ère période, les ateliers proposés ont été : activités de lancers, arts visuels autour de Keith Haring, remue méninges, sport adapté.

Autres projets de l'année :

- La boîte à livres : 2 classes (GS-CP et CP-CE1-CE2) ont participé à la décoration de la boîte à livres qui sera installée dans le village et inaugurée le 2 décembre. Les classes ont eu la chance de travailler avec une artiste designer, Rosalie Piras. Un remerciement est adressé à Michelle Corre, Dominique Desbrosses et Colette Farnier qui ont aussi accompagné les enfants.

- 3 classes de l'école (GS-CP, CP-CE1-CE2, CM1-CM2) sont inscrites au défis anglais.

Les 2 premières classes sont en train de mener leurs défis. Chaque semaine elles reçoivent un message vidéo. Différentes notions sont abordées (couleurs, jours...) et des défis sont réalisés (chansons, dialogues...). Pour les CM ce sera en période 4.

- 2 classes (TPS-PS-MS et CM1-CM2) relèvent les défis sciences proposés par l'équipe départementale, autour du thème « Sport et sciences ».

- Nettoyons la nature le vendredi 22 septembre : 9,250 kgs de déchets récoltés.

- Animations de la médiathèque « Le quai des mots » à Chauffailles : chaque classe sera accueillie par Marine au mois de novembre.

- Ecole et cinéma : chaque classe va visionner un film adapté à leur âge la semaine du 20 novembre.

- Jardin : entretien du jardin

Mme Giraud remercie vivement tous les parents qui ont entretenu le jardin de l'école durant les vacances d'été car l'école l'a retrouvé très propre. Un jour de la semaine est attribué à chaque classe pour l'entretien du jardin. Le jardin n'est actuellement plus accessible à cause du pigeonier qui nécessite des travaux. M. Burnichon suggère à M. Chanut de faire une courrier à la maison de retraite pour accélérer les démarches des travaux.

Les parents élus décident de se retrouver le samedi 25 novembre à 10h afin de mettre le jardin propre pour l'hiver. Mme Giraud les remercie vivement. Tous les parents sont conviés.

M. Chetaille pourra à nouveau fournir des plans par le biais de son voisin pour l'année prochaine.

Mme Giraud le remercie.

- Fêtes à venir :

Fête de Noël : vendredi 22 décembre (cuisine, chants, cadeaux...)

Fête de carnaval : mardi 13 février (cuisine, défilé, monsieur Carnaval)

Fête d'été : ateliers le vendredi 28 juin

- Rencontres sportives inter-écoles :

Les classes de GS-CP, CP-CE1-CE2 et de CM1-CM2 participent à des regroupements avec les écoles de Tancon, Chassigny, Mussy, St-Igny, Coublanc.

Malheureusement la rencontre de rugby a dû être annulée à cause de la météo et aucun report n'a été possible du fait des indisponibilités de certaines écoles. Mme Giraud remercie M. Bonnetain et M. Berry qui sont venus tracer les terrains. Le pique-nique a été maintenu au sein de l'école et les hakas présentés.

2 autres rencontres sportives sont programmées cette année : gymnastique au mois de février, olympiades au mois d'avril. Les CM participeront aussi au triathlon.

Les parents demandent si la cantine pourrait préparer le pique-nique. Cette proposition ne fait pas l'unanimité. Ce sera envisageable mais pas à chaque fois et il faudra voir cela avec M. Nicolas.

- L'aide aux devoirs : cette aide aux devoirs se déroule les mardis et les jeudis de 16h30 à 17h30 dans le bâtiment des P'tits loups. Elle est organisée par la Marmite que nous remercions vivement. Ce sont 13 enfants du CE1 au CM2 qui en bénéficient. L'école apprécie beaucoup cette initiative.

- Commémoration du 11 novembre : les CM volontaires liront des textes et interpréteront un chant lors de la commémoration. 10 enfants sont volontaires.

Les CP-CE animeront la commémoration du 8 mai.

- Dans le cadre du programme pHARe (programme contre le harcèlement à l'école) et lors de la journée du non au harcèlement du jeudi 9 novembre, chaque classe sera sensibilisée à ce sujet en travaillant à partir de supports adaptés à l'âge des enfants.

- Sortie et voyage scolaires

Un voyage scolaire de 4 jours (avec 3 nuitées) est prévu pour les CP-CE1-CE2-CM1-CM2 au centre de l'Arvel à Bully dans la Loire (sur la côte roannaise) du 18 au 21 juin 2024.

5 ateliers sportifs seront encadrés par des animateurs : tir à l'arc, escrime, pétanque, canoë kayak, course d'orientation.

La formule du séjour retenue est celle de la gestion libre : nous avons accès au centre sans aucun personnel. A nous de faire les repas et le ménage.

Coût de la location du centre et des activités : 4 830 €. La subvention régionale ne sera pas accordée car le séjour ne se déroule pas en Bourgogne-Franche-Comté mais le devis obtenu est avantageux.

A cela il faudra rajouter le transport (devis de 660€) et la nourriture (approximativement 1 000€)

Une participation de l'ordre de 40€ par enfant sera demandée aux familles.

Il resterait en charge approximativement 4 650€.

Les P'tits Loups ont validé le projet pour le financement de la location et des activités (2 990€). La cantine s'est dit partante pour le financement de la nourriture (1 000€).

Il reste le transport (660€). Une demande sera faite en mairie en temps voulu. M. Chanut acquiesce.

A ce voyage s'ajouterait une journée supplémentaire : celle du jeudi 20 juin.

L'idée serait de retrouver les TPS-PS-MS-GS dans un lieu commun. Le parc aventures de Violay dans la Loire a été évoqué. Il se situe à 1h15 de l'école et à 45 min du centre de Bully. Le coût est de 6€ jusqu'à 6 ans, 10€ de 7 à 9 ans et 14€ pour les plus de 9 ans. Ces entrées (774€) pourraient être prises en charge par la coopérative scolaire. Des devis de bus ont été demandés. Mme Giraud demande à monsieur le Maire si elle pourra également faire passer ces devis-là.

Une réunion sera organisée en janvier ou février 2024 pour présenter ce projet aux familles.

BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE AU 31 AOUT 2023

Solde au 31 août 2023 : 3 485,21 €

La coopérative a reçu 185 € de dons des familles en début d'année, comme l'année dernière.

La coopérative reconduit 2 manifestations pour cette année scolaire : la vente des chocolats de Noël en novembre.

Cette année cette manifestation se fera avec un artisan chocolatier local pour répondre à la demande de quelques familles. Mme Giraud remercie M. Boyer qui a pris contact avec Fabien Deal de Charlieu qui assurera la vente des chocolats à l'école. Les catalogues ne devraient pas tarder à être envoyés. Les commandes seront à passer avant le 9 décembre et la livraison sera le mardi 19 ou le jeudi 21 décembre. Mme Giraud espère que ce changement de fournisseur sera accueilli avec succès. Il a été décidé de ne pas récompenser les meilleurs vendeurs cette année puisque aucun lot ne sera fourni.

Les photos de classe avec portraits seront reconduites au printemps 2024.

Les dépenses de la coopérative se tourneront majoritairement vers les transports cette année.

En effet, les 4 classes sont inscrites à Ecole et Cinéma. 9 transports seront ainsi nécessaires. 4 seront financés par la communauté de communes. Il en restera 5 à la charge de la coopérative (1 000€). A cela s'ajoutera le coût des entrées (650€). D'autres transports seront aussi nécessaires : rencontres sportives... et d'autres achats verront le jour (abonnements, petit matériel...).

BILAN SUR LES FOURNITURES ET LES TRAVAUX

Les TPS et PS qui reviennent à l'école les après-midis sont couchés. Chaque enfant a son propre matelas.

Mme Giraud remercie vivement la mairie pour la réfection de la salle de sieste. Grâce à la fenêtre installée à la place du hublot, cette salle peut maintenant être aérée ce qui est fort appréciable.

Budget municipal annuel papeterie et librairie de 4 500 € : achat du matériel d'arts plastiques, des jeux éducatifs, des manuels, du matériel de papeterie pour les 4 classes.

Mme Giraud remercie la municipalité pour l'augmentation de ce budget (+ 1000€) qui a permis de passer les commandes de fin d'année sereinement et d'envisager le renouvellement de certains manuels.

QUESTIONS DIVERSES

Les dates des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres sont fixées : mardi 19 mars et lundi 24 juin 2024 à 19h.

Les parents abordent différents points :

- Ils demandent de revenir aux mots papiers plutôt que les mails. Mme Giraud dit qu'elle utilisera les mots papiers pour les informations spécifiques à l'école et les mails pour les informations plus générales.

- Ils souhaitent être prévenus en amont des dates des sorties pour pouvoir poser un jour de congé pour accompagner.

La séance est levée à 21h15. La présidente de séance S. Giraud La secrétaire de séance

